

A) Ratification du procès-verbal du : 29 mai 2024

B) Information au Conseil municipal

- Plan local d'urbanisme intercommunal

C) Délibérations :

### **VILLE A VIVRE**

- 1) Modification de l'avis sur les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche accordées par le Maire au titre de l'année 2024

### **PÔLE RESSOURCES**

- 2) Création de la régie municipale d'action sociale à caractère administratif, dotée de la seule autonomie financière, pour la gestion des prestations d'action sociale au profit des agents de la Mairie de Miramas, du CCAS et du SI.AN.POU.
- 3) Développement de prestations sociales pour le personnel de la ville de Miramas – Approbation de l'adhésion au CNAS
- 4) Approbation de l'avenant n°3 à la convention de coopération entre la commune et le Centre Communal d'Action Sociale de Miramas - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer
- 5) Approbation de l'avenant n°1 à la convention de coopération entre la commune et le syndicat intercommunal de l'ancienne poudrière (SI.AN.POU) - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer
- 6) Modification du tableau des effectifs – Création de 2 postes de brigadier-chef principal
- 7) Accroissement Temporaire d'Activité – Création d'un emploi non-permanent d'adjoint administratif pour occuper des fonctions de chargé de projet événementiel
- 8) Accroissement Temporaire d'Activité – Création de 3 emplois non-permanents d'adjoint technique pour occuper des fonctions de jardinier
- 9) Accroissement Temporaire d'Activité – Création d'un emploi non-permanent d'adjoint administratif pour occuper des fonctions de chargé de projet communication
- 10) Création d'un emploi non-permanent dans le cadre d'un contrat de projet - Coopération CTG
- 11) Recours au contrat d'apprentissage au sein de la commune de Miramas
- 12) Modification de la délibération N°68-2024 du 11 avril 2024 portant création d'emplois saisonniers pour la période estivale 2024
- 13) Approbation de la convention de mise à disposition de personnel à titre onéreux auprès de l'association Football Club Miramas - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

- 14) Approbation de la convention de mise à disposition de personnel à titre onéreux auprès de l'association Office de Tourisme de Miramas - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

### **VILLE D'AVENIR**

- 15) Attribution d'une subvention spécifique à l'association Tennis de Table Miramas pour sa participation aux championnats de France de Pro B - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'avenant n°4 à la convention d'objectifs et de moyens
- 16) Plan Éducatif Local 2021/2025. Programmation complémentaire 2024
- 17) Attribution de subventions aux associations au titre du plan d'action 2024 de la Cité éducative
- 18) Attribution d'une subvention spécifique au lycée Jean Cocteau, pour soutenir financièrement un voyage scolaire dans les Alpes briançonnaises
- 19) Attribution d'une subvention spécifique à l'association Parkour Session dans le cadre de son festival estival 2024

### **TRANSITION ECOLOGIQUE**

- 20) Approbation de l'avenant 2024 à la convention pluriannuelle d'objectifs entre la LPO PACA et la commune de Miramas – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

### **VILLE DURABLE**

- 21) Approbation du protocole partenarial foncier entre La Métropole Aix-Marseille-Provence, les villes de Miramas et Istres, et SNCF Immobilier dans le cadre du projet urbain et paysager du site stratégique de la Gare de Miramas dénommé « Cœur de Ville » - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer
- 22) Approbation de l'avenant n° 1 à la convention relative au financement des études et travaux de modernisation du site de triage de Miramas
- 23) Acquisition à titre onéreux de la parcelle cadastrée section AS n°114 sise chemin du Moulin
- 24) Acquisition à titre onéreux de la parcelle cadastrée section BS n°1232 située à Palouquin à Miramas
- 25) Acquisition à titre onéreux de la parcelle cadastrée section BS n°1233 située à Palouquin à Miramas
- 26) Approbation de la convention de financement de travaux d'intégration des ouvrages de distribution d'électricité dans l'environnement entre la commune de Miramas et le SMED 13 - Mise en technique discrète et/ou en souterrain chemin de Concorde
- 27) Approbation de la convention de financement de travaux d'intégration des réseaux de communication dans l'environnement entre la commune de Miramas et le SMED 13 – Génie civil réseau de communication chemin de Concorde